



RSM InterAudit

Connected for Success

ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE AISBL

≈

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

RSM InterAudit Scrl^(*)
réviseurs d'entreprises
Lozenberg 22 b2 - B 1932 Zaventem
T +32 (0)2 725 50 04 - F +32 (0)2 725 53 41
interaudit@rsm-belgium.be
TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles

Member of
Toelen Cats Dupont Koevoets group
Offices in Antwerp, Brussels, Charleroi,
Mons and Zaventem
www.rsm-belgium.be
^(*) *Société civile à forme commerciale*

RSM Belgium is a member of the RSM network. Each member of the RSM network is an independent accounting and advisory firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE AISBL

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ORGANE GÉNÉRAL DE DIRECTION DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS – OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de l'association internationale pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 5.473.139,33 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 322.968,44 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.



Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'association internationale relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association internationale. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association internationale les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association internationale au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable du respect par l'association internationale de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, et des statuts de l'association internationale, ainsi que des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.





- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Zaventem, le 21 août 2015

LE COMMISSAIRE,

RSM INTERAUDIT SCRL,
RÉVISEURS D'ENTREPRISES
REPRÉSENTÉE PAR
JEAN-FRANÇOIS NOBELS

201				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0535.539.869	P.	U.	D.	A-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: Alliance cooperative internationale

Forme juridique: AISBL

Adresse: Avenue Milcapms

N°: 105

Code postal: 1030

Commune: Bruxelles 3

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise

0535.539.869

DATE **7/06/2013** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale** du

13/11/2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

7/06/2013

au

31/12/2014

Exercice précédent du

au

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ne sont pas *** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant, du représentant en Belgique de l'association étrangère

GREEN Pauline

Bishop Stortford , CM23 2 Hertfordshire, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 7/06/2013- 7/06/2017

BANCEL Jean-Louis

Rue de la Glacière 16 , 75013 paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 7/06/2013- 7/06/2017

DETILLEUX Jean-Claude

Rue de Rome 64 , 75008 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 7/06/2013- 4/11/2013

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées:
objet: 5.1.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.6, 8

22

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.

** Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

*** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

ADRIAN WARDLE Leonard

Sudeley Street 31 , BN2 1HE Kemp Town Brighton, Royaume-Uni

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 7/06/2013- 7/06/2014

NDONGA Stanley Charles Muchiri

Thika 1664 , Nairobi, Kenya

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

IMPERIAL ZUNIGA Ramon

Calle Oro 156 , La Valenciana Irapuato Guanajuato, Mexique

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

CHUNSHENG Li

Fuxingmennei Street 45 , Xicheng District Beijing, Chine

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

LENHOFF Dirk

Heidebergenstr 47 , Bonn, Allemagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

BANZAI Akira

Ota Gosen-Shi 1-7-1 , 959-182 Niigata, Japon

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

CHOI Won-Byung

Bihwadong-gil Angang-eup 22-6 , Gyeongju-si Gyeongsangbuk-do, Corée du Sud

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

DE FREITAS AQUINO Eudes

Av Sao Joao 751 , Sao Judas Piracicaba-SP, Brésil

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

GUARCO Ariel

Rivadavia Street 1445 , Coronel Pringles Buenos Aires, Argentine

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

KUZNETSOV Evgeny

Petrovsko-Rasumovskogo 22-10 , Moscow, Russie

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

LAGO Jan Anders

Ovre Torekallgatan 31 , S-151 3 Sodertalje, Suède

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

LEROUX Monique

Avenue Pagnuelo 80 , Outremont Québec, Canada

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

LOWERY Martin

Philadelphia Avenue 612 , Chicago Illinois, Etats-Unis d'Amérique

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

SANTAMAKI Anne

Laivapojankatu 3 F 1 , 00180 Helsinki, Finlande

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

SCARZANELLA Carlo

Via dei Cipressi n5 /b , 54038 Montignoso, Italie

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

KIAN PENG Seah

Ripley Crescent 66 , 556238 Singapore, Singapour

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

STEFANOV Petar

Planinitza Street 6 , Sofia, Bulgarie

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

WALL Gregory

Keane Street 22 , 6011 Peppermint Grove, Australie

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

GUISADO Jose Carlos

Las Rozas de Madrid 28231 , Madrid, Espagne

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

BARDSWICK Kathy

Hampton Court 3157 , L7N 1C1 Burlington Ontario, Canada

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

ANA BUFFA Gabriela

Jualian Alvarez 247 , Ciudad Autonoma de Buenos Aires, Argentine

Fonction : Administrateur

Mandat : 4/11/2013- 4/11/2017

RSM InterAudit Sc Sprl 0436.391.122

Chaussée de Waterloo 1151 , 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Commissaire

Mandat : 7/06/2013- 7/06/2016

Représenté par:

Nobels Jean-François

, , Belgique

Numéro de membre : A01360

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	44.585,03	_____
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	31.438,72	
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	289,50	
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231	289,50	
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	31.149,22	
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	31.149,22	
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/ 5.2.1	28	13.146,31	
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	5.428.554,30	_____
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.747.966,41	
Créances commerciales		40	2.486.699,38	
Autres créances		41	261.267,03	
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53	253.274,43	
Valeurs disponibles		54/58	2.264.980,38	
Comptes de régularisation		490/1	162.333,08	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	5.473.139,33	

PASSIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
FONDS SOCIAL		10/15	1.060.682,69	
Fonds de l'association ou de la fondation		10	1.383.651,13	
Patrimoine de départ		100	1.383.651,13	
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	5.3	13		
Résultat positif (négatif) reporté (+)/(-)		14	-322.968,44	
Subsides en capital		15		
PROVISIONS	5.3	16	286.107,85	
Provisions pour risques et charges		160/5	286.107,85	
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168		
DETTES		17/49	4.126.348,79	
Dettes à plus d'un an	5.4	17	8.063,95	
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179	8.063,95	
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791	8.063,95	
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	1.506.884,55	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	112.227,45	
Fournisseurs		440/4	112.227,45	
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	70.288,50	
Impôts		450/3	17.326,18	
Rémunérations et charges sociales		454/9	52.962,32	
Dettes diverses		48	1.324.368,60	
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	1.324.368,60	
Comptes de régularisation		492/3	2.611.400,29	
TOTAL DU PASSIF		10/49	5.473.139,33	

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation(+)/(-)		9900	1.323.299,02	
Ventes et prestations*		70/74		
Chiffre d'affaires*		70		
Cotisations, dons, legs et subsides*		73		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.5	62	1.628.010,19	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	15.028,81	
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	97.076,70	
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	8.208,49	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649		
Résultat positif (négatif) d'exploitation(+)/(-)		9901	<u>-425.025,17</u>	
Produits financiers	5.5	75	129.180,85	
Charges financières	5.5	65	165.516,15	
Résultat positif (négatif) courant(+)/(-)		9902	<u>-461.360,47</u>	
Produits exceptionnels		76	147.068,33	
Charges exceptionnelles		66	8.676,30	
Résultat positif (négatif) de l'exercice(+)/(-)		9904	<u>-322.968,44</u>	

* Mention facultative.

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (négatif) à affecter(+)/(-)	9906	-322.968,44	
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter(+)/(-)	9905	-322.968,44	
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation	791		
sur les fonds affectés	792		
Affectation aux fonds affectés	692		
Résultat positif (négatif) à reporter(+)/(-)	(14)	-322.968,44	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	226.048,82	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	226.048,82	
Plus-values au terme de l'exercice			
8259P	xxxxxxxxxxxxxxx		
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
8329P	xxxxxxxxxxxxxxx		
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	15.028,81	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299	179.581,29	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre.....(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	194.610,10	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	31.438,72	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	31.438,72	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	13.146,31	
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8385		
Autres mutations(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	13.146,31	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	13.146,31	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES SOCIETES

Sont mentionnées ci-après, les sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant au moins 10% du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%					
ICA SUPPORT SERVICES LIMITED S. Etr. The Old Music Hall, Cowley Road 106-1 OXQ1JE Oxford Royaume-Uni		100,00	0,00	31/12/2014	EUR	123.565	75.215
DOMAINS.COOP LIMITED S. Etr. The Old Music Hall, Cowley Road 106-1 OX41KE OXFORD Royaume-Uni		100,00	0,00	31/12/2014	EUR	114.395	57.683
/		100,00	0,00				
Universidad Fundepos Alma Mater S. Etr. Frente al Puente Juan Pablo II 1 2000 San JOSE Costa Rica		2,45	0,00		EUR	0	0

ETAT DES FONDS AFFECTES ET PROVISIONS**ETAT DES FONDS AFFECTES**

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés (rubrique 13 du passif)

Les fonds affectes pourront être constitués par prélèvement sur les résultats et utilisés sur base de proposition du conseil d'administration.

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 160/5 du passif ("Provisions pour risques et charges") si celle-ci représente un montant important

Provision pension

Ventilation de la rubrique 168 du passif ("Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise") si celle-ci représente un montant important

Exercice
286.107,85

ETAT DES DETTES**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

	Codes	Exercice
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	8.063,95
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Établissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation		
Dettes financières	8922	
Établissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES (rubrique 45 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

RESULTATS**PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9086	5	
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	4,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	100.166	

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	1.175.278,34	
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	328.519,53	
Primes patronales pour assurances extralégales	622	29.197,73	
Autres frais de personnel	623	95.014,59	
Pensions de retraite et de survie	624		

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503		
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances	653		
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises)	656		

RELATIONS AVEC LES ENTITES LIEES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES

ENTITES LIEES

Créances sur les entités liées
 Garanties constituées en leur faveur
 Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9291	1.547,50
9294	
9295	
LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ETRE LIEES A CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES	
Créances sur les personnes précitées Taux et durée des créances	9500
Garanties constituées en leur faveur	9501
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

Mandat 6.050 EUR

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration

Exercice

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P.Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100			(ETP)	(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101			(T)	(T)
Frais de personnel	102			(T)	(T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	4	1	4,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	4	1	4,1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	2	1	2,1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	2	1	2,1
Femmes	121	2		2,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213	2		2,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	4	1	4,1
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTREES				
Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	4	4	5,8
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305		3	1,9

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'association ou la fondation	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

I) HORS BILAN

1. HORS BILAN

Sont enregistrés en droits et engagements hors bilan, les biens mis à disposition gratuitement dont l'association ne détient pas la pleine propriété mais uniquement un droit d'usage.

II) BILAN

2. IMMOBILISATIONS

Les acquisitions dont la valeur atteint 500 EUR et qui participent à l'activité de la société pour une durée supérieure à 1 an sont considérées comme des immobilisations.

Les amortissements seront linéaires et débiteront le premier jour du mois de l'acquisition.

2.1 FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont amortis au taux de 100 %.

2.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations acquises de tiers sont valorisées à leur prix d'acquisition et les autres sont valorisées à leur coût de revient. Elles font l'objet, en cas d'utilisation limitée dans le temps, d'amortissement linéaires aux taux suivants :

- Frais de recherche et de développement : 33,33%
- Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires : 33,33%
- Goodwill : 33,33%

2.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition, de revient, y compris les frais accessoires. Toutefois dans le cadre d'achat par lot de composantes peu significatives, celles-ci sont valorisées à la valeur globale du lot.

Les immobilisations corporelles à utilisation limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires, prenant cours le premier jour du mois de leur acquisition, aux taux suivants :

- Immeubles : 5%
- Installations : 10% - 20%
- Mobilier et matériel de bureau : 33,33%
- Matériel roulant : 20%
- Aménagement des locaux : 20%

Les immobilisations en cours (exemple : constructions), sont amorties à partir de l'exercice au cours duquel elles sont achevées.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise, font l'objet d'amortissements exceptionnels pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

3. BIENS MIS A DISPOSITION GRATUITEMENT ET PRESTATIONS BENEVOLES

Les biens mis à disposition et dont l'association peut faire un usage onéreux, sont valorisés à la valeur de marché ou d'usage.

Les prestations bénévoles destinées à être réalisées sont valorisées à la valeur probable de réalisation.

Les prestations bénévoles liées à une immobilisation générant un profit sont valorisées à la valeur de marché ou d'usage.

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et créances sont inscrites à leur prix d'acquisition déduction faite des montants non appelés. Toutefois, une évaluation individuelle de chaque participation est établie en tenant compte de différents critères tels que la situation, la rentabilité et les perspectives de l'association dans laquelle une participation est détenue.

RÈGLES D'ÉVALUATION

Des réductions de valeurs systématiques seront appliquées en cas de moins-value ou de dépréciations durables.

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale et feront l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

5. CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les créances sont reprises à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si des risques de non-récupération, de moins-value ou de dépréciations probables existent. Les réductions de valeurs sont reprises si elles s'avèrent excédentaires.

Les souscriptions de l'année qui n'ont pas été payées font l'objet d'une réduction de valeur de 50%. Les souscriptions non payées des années antérieures font l'objet de réductions de valeur pour leur totalité.

Lorsqu'il apparaît qu'une créance est définitivement perdue, cette perte est directement enregistrée au compte de résultats.

6. STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Remarque : les articles ne sont valorisés que s'ils sont voués à être réalisés

a) Approvisionnements (matières premières et fournitures) : N/A

b) En-cours de fabrication : N/A

c) Produits finis et/ou marchandises :

Les marchandises sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou au prix du marché à la date de clôture de l'exercice, lorsque ce dernier lui est inférieur.

Les produits finis sont évalués à leur coût de revient ou au prix du marché à la date de clôture de l'exercice lorsque ce dernier lui est inférieur.

Les sorties de stock sont actées aux stocks à concurrence de la valeur d'acquisition des éléments sortis du stock. Pour les avoirs dont les caractéristiques techniques ou juridiques sont identiques, la valeur de sortie des stocks est établie selon la méthode FIFO.

d) Commande en cours d'exécution : N/A

e) Réductions de valeur :

Elles sont actées pour les stocks vétustes ou obsolètes.

7. PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les composants de ces rubriques sont repris à leur valeur nominale.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition.

8. COMPTES DE REGULARISATION (Actif)

Les comptes de régularisation comprennent des charges à reporter et les revenus acquis ; ils sont comptabilisés soit aux montants nominaux du prorata des charges déjà payées ou facturées mais qui affèrent aux exercices suivants, soit au montant nominal du prorata des revenus qui affèrent à l'exercice mais qui ne sont pas encore reçus.

9. FONDS SOCIAL

Le fonds social est représenté par le patrimoine de départ de l'association. Il peut être augmenté de moyens permanents (dons, legs, subsides en nature ou en espèces) reçus par l'association et destinés à soutenir durablement les activités de l'association.

RESULTATS AFFECTES : des fonds affectés pourront être constitués par prélèvement sur les résultats et utilisés sur base de proposition du conseil d'administration.

10. PLUS-VALUES DE REEVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les plus-values de réévaluation sont traitées en conformité à la législation comptable.

11. SUBSIDES

Subsides enregistrés au bilan :

Subsides de constitution ou d'extension d'activité (fonds associatifs) :

Les subsides en espèces sont enregistrés à la valeur nominale, les subsides en nature à la valeur de marché ou à la valeur d'usage.

Subsides d'acquisition d'actifs (subsides en capital) :

Les subsides en espèces sont enregistrés à la valeur nominale, les subsides en nature à la valeur de marché ou à la valeur d'usage.

Les subsides en capital sont comptabilisés pour les montants reçus. Des réductions échelonnées sont reprises au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles lesdits subsides ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles. Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

Les provisions sont complétées par les provisions pour dons et legs avec droits de reprises, le cas échéant.

13. DETTES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les emprunts et les dettes sont évalués à leur valeur nominale. Elles sont majorées, le cas échéant, des intérêts de retard ou d'autres pénalités dues.

14. COMPTES DE REGULARISATION (Passif)

Les comptes de régularisation comprennent les charges à imputer et les produits à reporter ; ils sont comptabilisés : soit au montant nominal du prorata des charges qui affèrent à l'exercice mais dont les pièces comptables ne sont pas encore revues ; soit aux montants nominaux du prorata des produits déjà factures ou encaisses, mais qui concernent l'exercice suivant.

15. DEVICES

Les avoirs, dettes, droits et engagements libellés en devises sont convertis en euro sur base des cours officiels des changes au jour ou à une date proche du jour de l'opération. Les différences de change sont comptabilisées en produits ou en charges.

À la clôture de l'exercice, les postes en devises sont réévalués au taux de change de clôture et les écarts de conversion sont compensés par devises. Les écarts de conversion négatifs sont pris en charge et les écarts de conversion positifs sont reportés (au passif). Les écarts de conversion sur les valeurs disponibles et les placements de trésorerie en devises sont immédiatement pris en compte de résultats.

III) COMPTE DE RESULTATS

16. DONS ET LEGS

Les dons et legs mentionnés ci-dessous, concernent le compte de résultats (# 73)

Les dons et legs reçus en espèces, portant sur la fondation ou l'extension des activités, sur l'acquisition d'immobilisés ou sur des valeurs disponibles, sont valorisés à la valeur nominale du versement.

Les dons et legs reçus en nature, portant sur la constitution ou l'extension des activités, sur l'utilisation en tant qu'immobilisé ou en soutien du fonds de roulement, sont valorisés à la valeur de marché ou à la valeur d'usage.

Les dons et legs en nature reçus dans un but de réalisation sont valorisés à la valeur probable de réalisation au moment de l'inventaire.

Les dons et legs en nature destinés à être distribués gratuitement ne sont pas valorisés.

17. SUBSIDES REPRIS EN RESULTATS

Subsides d'activités (subsides d'exploitation)

Les subsides en espèces sont enregistrés à la valeur nominale au compte de résultats, les subsides en nature à la valeur de marché.

RÈGLES D'ÉVALUATION

18. SUCCURSALES

Les informations financières des succursales (ICA ASIA - AFRICA et AMERICA) sont intégrées dans les comptes belges de l'alliance coopérative internationale AISBL.